

Le 4 février 2025

Madame, Monsieur,

Les membres du Conseil d'établissement sont convoqués à une séance qui se tiendra le mercredi 12 février 2025, **à 17 h, par vidéoconférence à l'aide de l'application Microsoft Teams**. Les personnes qui le souhaitent peuvent également y participer à la salle de conférence de l'immeuble Casavant de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, situé au 600 boulevard Casavant Est à Saint-Hyacinthe. La porte d'entrée située sur le côté de l'immeuble donne accès à la salle de conférence située au 2^e étage.

Veuillez confirmer votre présence, au plus tard d'ici le lundi 10 février, auprès de madame Karine Chamberland au 450-773-8400 (#6569), ou par courriel à karine.chamberland@epsh.qc.ca.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance tenue le 4 décembre 2024
4. Période de questions du public
5. Correspondance
6. Budget révisé 2024-2025 modifié (*adoption*)
7. Objectifs, principes, critères de répartition des ressources financières 2025-2026 (*consultation*)
8. Critères de sélection pour la direction du centre (*consultation*)
9. Informations
 - 9.1. Admissions 2025-2026
 - 9.2. Autres informations
10. Levée de l'assemblée

Au plaisir de vous y rencontrer,



Carl Bérubé
Directeur

- p.j. Procès-verbal de la séance du 4 décembre 2024
Budget révisé 2024-2025 modifié
Objectifs, principes, critères de répartition des ressources financières 2025-2026
Critères de sélection pour la direction du centre
Admissions 2025-2026